

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROMANS - 2602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/06/2026 - B2026/007571 - 2019 B 01791 - 879 995 256 - 5 AG



*Certifié
conforme*

COMPTES ANNUELS 2023

Période du : 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023

5 AG

1485 Quartier Sandon
Les grandes terres

26320 ST MARCEL LES VALENCE

APE : 6820B

SIRET : 87999525600010

INDIGO : 19, Rue Hector Berlioz - 26300 BOURG DE PEAGE

Tél. 0966018582 - Mail. contact@indigoconseil.fr

RCS de Romans n°453810970

Société d'expertise comptable inscrite auprès du Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables Rhône Alpes

SOMMAIRE

0311 - 5 AG

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTES ANNUELS	3
Attestation	4
Bilan - Actif détaillé	5
Bilan - Passif détaillé	6
Compte de résultat détaillé	7
ETATS DE GESTION	9
Capacité d'autofinancement	10
Synthèse	11
Soldes Intermédiaires de Gest.	12
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	13
Liste des immobilisations	15
Simulation des amortissements	17
IMPRIMES FISCAUX	18
Réel simplifié	19

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION

0311 - 5 AG

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

5 AG

Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	206 869 €
Chiffre d'affaires	26 679 €
Résultat net comptable	4 589 €

Fait à BOURG DE PEAGE,
Le 24/04/2024.

BEN HAMOU Thomas,
Expert-comptable.

Signé électroniquement le 05/05/2024 par
Thomas Ben-Hamou



BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

0311 - 5 AG

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation en valeur	en %
Terrains	24 000,00	24 000,00		
<i>Terrain bati - rue du cheval b</i>	<i>10 000,00</i>	<i>10 000,00</i>		
<i>Terrain bati - cours pierre di</i>	<i>4 000,00</i>	<i>4 000,00</i>		
<i>Terrain bati - cote jacquemart</i>	<i>5 000,00</i>	<i>5 000,00</i>		
<i>Terrain bati - rue charles mos</i>	<i>5 000,00</i>	<i>5 000,00</i>		
Constructions	174 483,78	182 735,78	-8 252,00	-5
<i>Batiment - rue du cheval blanc</i>	<i>83 000,00</i>	<i>83 000,00</i>		
<i>Batiment - cours pierre didier</i>	<i>36 000,00</i>	<i>36 000,00</i>		
<i>Batiment - cote jacquemart</i>	<i>45 000,00</i>	<i>45 000,00</i>		
<i>Batiment - rue charles mossant</i>	<i>42 300,00</i>	<i>42 300,00</i>		
<i>Amortis. bat. rue du cheval bl</i>	<i>-12 791,22</i>	<i>-9 471,22</i>	<i>-3 320,00</i>	<i>-35</i>
<i>Amortis. bat. cours pierre didi</i>	<i>-5 628,00</i>	<i>-4 188,00</i>	<i>-1 440,00</i>	<i>-34</i>
<i>Amortis. bat. cote jacquemart</i>	<i>-7 240,00</i>	<i>-5 440,00</i>	<i>-1 800,00</i>	<i>-33</i>
<i>Amortis. bat. rue charles moss</i>	<i>-6 157,00</i>	<i>-4 465,00</i>	<i>-1 692,00</i>	<i>-38</i>
Autres immobilisations corporelles	2 780,53	4 063,87	-1 283,34	-32
<i>Mobilier - rue du cheval blanc</i>	<i>7 000,00</i>	<i>7 000,00</i>		
<i>Mobilier - rue charles mossant</i>	<i>700,00</i>	<i>700,00</i>		
<i>Amortis. mobil. rue du cheval</i>	<i>-4 494,92</i>	<i>-3 328,25</i>	<i>-1 166,67</i>	<i>-35</i>
<i>Amortis. mobil. rue charles mo</i>	<i>-424,55</i>	<i>-307,88</i>	<i>-116,67</i>	<i>-38</i>
Immobilisations financières (2)				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	201 264,31	210 799,65	-9 535,34	-5
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Autres (3)	170,54		170,54	
<i>Chambost</i>	<i>170,54</i>		<i>170,54</i>	
Disponibilités	5 434,29	4 981,50	452,79	9
<i>Banque - cic lyonnaise de banq</i>	<i>5 434,29</i>	<i>4 981,50</i>	<i>452,79</i>	<i>9</i>
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 604,83	4 981,50	623,33	13
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	206 869,14	215 781,15	-8 912,01	-4

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

0311 - 5 AG

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	1 000,00		
Capital souscrit appelé versé	1 000,00	1 000,00		
Réserves				
Report à nouveau	1 588,22	-8 279,24	9 867,46	119
Report à nouveau solde crédit	1 588,22		1 588,22	
Report à nouveau solde débit		-8 279,24	8 279,24	100
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	4 589,39	9 867,46	-5 278,07	-53
SITUATION NETTE	7 177,61	2 588,22	4 589,39	177
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 177,61	2 588,22	4 589,39	177
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss. crédit (2)	41 321,17	43 641,62	-2 320,45	-5
Emprunt - 18268 515351 02	41 248,84	43 567,43	-2 318,59	-5
Intérêts courus /emprunt ets c	55,70	57,56	-1,86	-3
Assurance courues sur emprunt	16,63	16,63		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	155 117,80	168 515,31	-13 397,51	-8
Caution 4 rue du cheval blanc	300,00	300,00		
Caution 4 rue du cheval blanc	330,00	330,00		
Caution cote jacquemaert romans	400,00	400,00		
Caution 1 rue republique brp	400,00	400,00		
Annie gerin	80 184,27	87 781,78	-7 597,51	-9
Alex	73 503,53	79 303,53	-5 800,00	-7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 442,56	756,00	1 686,56	223
Collectif	115,65		115,65	
Castorama	66,36		66,36	
Eau de valence romans agglo	264,95		264,95	
Trouiller	1 200,00		1 200,00	
Fournisseurs factures non parv	795,60	756,00	39,60	5
Dettes fiscales et sociales	810,00	280,00	530,00	189
Etat impot/benefices	810,00	280,00	530,00	189
TOTAL DETTES	199 681,53	213 192,93	-13 501,40	-6
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	206 869,14	215 781,15	-8 912,01	-4
(1) Dont à plus d'un an	38 904,61	41 248,84		
(1) Dont à moins d'un an	160 786,92	171 944,09		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

0311 - 5 AG

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	26 679,00	100	26 628,00	100	51,00	
<i>23 rue cours pierre didier</i>	<i>4 704,00</i>	<i>18</i>	<i>4 607,00</i>	<i>17</i>	<i>97,00</i>	<i>2</i>
<i>4 rue du cheval blanc 0</i>	<i>3 962,00</i>	<i>15</i>	<i>4 072,00</i>	<i>15</i>	<i>-110,00</i>	<i>-3</i>
<i>4 rue du cheval blanc 1</i>	<i>3 576,00</i>	<i>13</i>	<i>3 576,00</i>	<i>13</i>		
<i>4 rue du cheval blanc 2</i>	<i>3 927,00</i>	<i>15</i>	<i>3 924,00</i>	<i>15</i>	<i>3,00</i>	
<i>Cote jacquemart romains</i>	<i>4 778,00</i>	<i>18</i>	<i>5 220,00</i>	<i>20</i>	<i>-442,00</i>	<i>-8</i>
<i>1 rue de la republique bourg d</i>	<i>5 732,00</i>	<i>21</i>	<i>5 229,00</i>	<i>20</i>	<i>503,00</i>	<i>10</i>
 Montant net du chiffre d'affaires	 26 679,00	 100	 26 628,00	 100	 51,00	
Autres produits			0,14		-0,14	-100
<i>Prod divers de gest courante</i>			<i>0,14</i>		<i>-0,14</i>	<i>-100</i>
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	26 679,00	100	26 628,14	100	50,86	
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	8 865,56	33	3 348,24	13	5 517,32	165
<i>Ach s/t etudes prest services</i>	<i>1 200,00</i>	<i>4</i>			<i>1 200,00</i>	
<i>Achat materiel equipement et t</i>	<i>949,93</i>	<i>4</i>	<i>289,52</i>	<i>1</i>	<i>660,41</i>	<i>228</i>
<i>Eau</i>	<i>500,59</i>	<i>2</i>	<i>195,61</i>	<i>1</i>	<i>304,98</i>	<i>156</i>
<i>Electricité</i>	<i>199,04</i>	<i>1</i>	<i>209,39</i>	<i>1</i>	<i>-10,35</i>	<i>-5</i>
<i>Fournitures administratives</i>	<i>73,37</i>		<i>81,37</i>		<i>-8,00</i>	<i>-10</i>
<i>Syndic 1 rue de la republique</i>	<i>20,00</i>		<i>297,39</i>	<i>1</i>	<i>-277,39</i>	<i>-93</i>
<i>Syndic cours pierre didier</i>	<i>178,50</i>	<i>1</i>	<i>401,50</i>	<i>2</i>	<i>-223,00</i>	<i>-56</i>
<i>Entretien constructions</i>	<i>3 523,70</i>	<i>13</i>	<i>48,81</i>		<i>3 474,89</i>	
<i>Assurances décès s/emprunt</i>	<i>143,88</i>	<i>1</i>	<i>143,88</i>	<i>1</i>		
<i>Assurances multirisques</i>	<i>964,95</i>	<i>4</i>	<i>818,82</i>	<i>3</i>	<i>146,13</i>	<i>18</i>
<i>Honoraires e.c. - compta.</i>	<i>795,60</i>	<i>3</i>	<i>516,00</i>	<i>2</i>	<i>279,60</i>	<i>54</i>
<i>Frais d'actes contentieux</i>			<i>50,20</i>		<i>-50,20</i>	<i>-100</i>
<i>Annonces & insertions</i>	<i>14,50</i>				<i>14,50</i>	
<i>Services bancaires</i>	<i>301,50</i>	<i>1</i>	<i>295,75</i>	<i>1</i>	<i>5,75</i>	<i>2</i>
Impôts, taxes et versements assimilés	2 813,00	11	3 106,00	12	-293,00	-9
<i>Contribution eco territoriale</i>	<i>320,00</i>	<i>1</i>	<i>293,00</i>	<i>1</i>	<i>27,00</i>	<i>9</i>
<i>Taxe foncière</i>	<i>2 493,00</i>	<i>9</i>	<i>2 813,00</i>	<i>11</i>	<i>-320,00</i>	<i>-11</i>
Dot. aux amortissements et dépréc.						
<i>Sur immobilisations : dot. aux amorts</i>	<i>9 535,34</i>	<i>36</i>	<i>9 535,34</i>	<i>36</i>		
<i>Dotation amort immo corporelle</i>	<i>9 535,34</i>	<i>36</i>	<i>9 535,34</i>	<i>36</i>		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	21 213,90	80	15 989,58	60	5 224,32	33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 465,10	20	10 638,56	40	-5 173,46	-49
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	465,71	2	491,10	2	-25,39	-5
<i>Intérêts des emprunts</i>	<i>465,71</i>	<i>2</i>	<i>491,10</i>	<i>2</i>	<i>-25,39</i>	<i>-5</i>
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	465,71	2	491,10	2	-25,39	-5

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

0311 - 5 AG

D. 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur en %	
RÉSULTAT FINANCIER	-465,71	-2	-491,10	-2	25,39	5
RÉSULTAT COURANT	4 999,39	19	10 147,46	38	-5 148,07	-51
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	400,00	1			400,00	
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>400,00</i>	<i>1</i>			<i>400,00</i>	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	400,00	1			400,00	
Charges exceptionnelles						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	400,00	1			400,00	
Impôt sur les bénéfices	810,00	3	280,00	1	530,00	189
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	<i>810,00</i>	<i>3</i>	<i>280,00</i>	<i>1</i>	<i>530,00</i>	<i>189</i>
TOTAL DES PRODUITS	27 079,00	101	26 628,14	100	450,86	2
TOTAL DES CHARGES	22 489,61	84	16 760,68	63	5 728,93	34
Bénéfice ou Perte	4 589,39	17	9 867,46	37	-5 278,07	-53

ETATS DE GESTION

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

0311 - 5 AG

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Valeur au 31/12/23	Valeur au 31/12/22
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	15 000	20 174
+ Transferts de charges d'exploitation		
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation		
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers		
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières	466	491
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels	400	
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles		
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	810	280
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	14 125	19 403
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 535	9 535
+ Reprises sur amortissements et provisions		
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
RÉSULTAT NET COMPTABLE	4 589	9 867

SYNTHÈSE

0311 - 5 AG

Du 01/01/2023 au 31/12, 2023

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1		
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	26 679	26 628		51	
Ventes de marchandises					
Production de l'exercice	26 679	26 628		51	
Marge commerciale					
Marge globale	24 529	26 338		-1 809	-7
Valeur ajoutée	17 813	23 280		-5 466	-23
Excédent brut d'exploitation	15 000	20 174		-5 173	-26
Amortissements et provisions	9 535	9 535			
Résultat d'exploitation	5 465	10 639		-5 173	-49
Résultat financier	-466	-491		25	5
Résultat courant	4 999	10 147		-5 148	-51
Résultat exceptionnel	400			400	
Résultat net de l'exercice	4 589	9 867		-5 278	-53

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1		
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	14 125	19 403		-5 278	-27
Fonds de roulement net global	2 280	3 871	3 537	-1 591	-41
Besoin en fonds de roulement	-3 082	-1 036	-776	-2 046	197
Trésorerie	5 362	4 907		455	9

RATIOS	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1		
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients (en jours)					
Crédit fournisseurs (en jours)	101	82		18	22
Rotation stocks (en jours)					
Autonomie financière					200
Capacité de remboursement					-22
Taux d'endettement	27	82		-55	-67
Rentabilité financière	1	4		-3	-83
Rentabilité commerciale					-54

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GEST.

0311 - 5 AG

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du Au	Variation N / N-1 en valeur en %	
CHIFFRE D'AFFAIRES	26 679	26 628		51	
Ventes de marchandises					
- Coût d'achat des marchandises vendues					
MARGE COMMERCIALE					
Production vendue (biens et services)	26 679	26 628		51	
+ / - Production stockée					
+ Production immobilisée					
PRODUCTION DE L'EXERCICE	26 679	26 628		51	
CHIFFRE D'ACTIVITE	26 679	26 628		51	
- Matières premières					
- Sous-traitance (directe)	2 150	290		1 860	643
MARGE DE PRODUCTION	24 529	26 338		-1 809	-7
MARGE BRUTE TOTALE	24 529	26 338		-1 809	-7
- Autres achats	773	486		287	59
- Charges externes	5 943	2 572		3 370	131
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	17 813	23 280		-5 466	-23
Subventions d'exploitation					
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 813	3 106		-293	-9
- Salaires et traitements					
- Charges sociales					
- Rémunération de l'exploitant					
- Cotisations de l'exploitant					
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	15 000	20 174		-5 173	-26
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts					
+ Transferts de charges d'exploitation					-100
+ Autres produits d'exploitation					
- Dotations amortissements et dépréciations	9 535	9 535			
- Autres charges d'exploitation					
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 465	10 639		-5 173	-49
Opérations en commun					
+ Produits financiers					
- Charges financières	466	491		-25	-5
RESULTAT FINANCIER	-466	-491		25	5
RESULTAT COURANT	4 999	10 147		-5 148	-51
+ Produits exceptionnels (1)	400			400	
- Charges exceptionnelles (2)					
RESULTAT EXCEPTIONNEL	400			400	
- Participation des salariés					
- Impôt sur les bénéfices (IS)	810	280		530	189
RESULTAT EXERCICE	4 589	9 867		-5 278	-53
(1) dont produits cessions éléments cédés					
(2) dont valeurs comptables éléments cédés					

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

0311 - 5 AG

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation en valeur en %	
CHIFFRE D'AFFAIRES	26 679	100	26 628	100	51	0,19
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) *	26 679	100	26 628	100	51	
23 rue cours pierre didier	4 704	18	4 607	17	97	2
4 rue du cheval blanc 0	3 962	15	4 072	15	-110	-3
4 rue du cheval blanc 1	3 576	13	3 576	13		
4 rue du cheval blanc 2	3 927	15	3 924	15	3	
Cote jacquemart romans	4 778	18	5 220	20	-442	-8
1 rue de la republique bourg d	5 732	21	5 229	20	503	10
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	26 679	100	26 628	100	51	
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	26 679	100	26 628	100	51	
- Sous-traitance (directe) *	2 150	8	290	1	1 860	643
Ach s/t etudes prest services	1 200	4			1 200	
Achat materiel equipement et t	950	4	290	1	660	228
MARGE DE PRODUCTION *	24 529	92	26 338	99	-1 809	-7
MARGE BRUTE TOTALE	24 529	92	26 338	99	-1 809	-7
- Autres achats	773	3	486	2	287	59
Eau	501	2	196	1	305	156
Electricité	199	1	209	1	-10	-5
Fournitures administratives	73		81		-8	-10
- Charges externes	5 943	22	2 572	10	3 370	131
Syndic 1 rue de la republique	20		297	1	-277	-93
Syndic cours pierre didier	179	1	402	2	-223	-56
Entretien constructions	3 524	13	49		3 475	
Assurances décès s/emprunt	144	1	144	1		
Assurances multirisques	965	4	819	3	146	18
Honoraires e.c. - compta.	796	3	516	2	280	54
Frais d'actes contentieux			50		-50	-100
Annonces & insertions	15				15	
Services bancaires	302	1	296	1	6	2
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	17 813	67	23 280	87	-5 466	-23
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 813	11	3 106	12	-293	-9
Contribution eco territoriale	320	1	293	1	27	9
Taxe foncière	2 493	9	2 813	11	-320	-11
Total	-2 813	-11	-3 106	-12	293	-9
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	15 000	56	20 174	76	-5 173	-26
+ Autres produits d'exploitation						-100
Prod divers de gest courante						-100
- Dotations amortissements et dépréciations	9 535	36	9 535	36		
Dotaton amort immo corporelle	9 535	36	9 535	36		
Total	-9 535	-36	-9 535	-36		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 465	20	10 639	40	-5 173	-49

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

0311 - 5 AG

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
- Charges financières	466	2	491	2	-25	-5
Intérêts des emprunts	466	2	491	2	-25	-5
Total	-466	-2	-491	-2	25	-5
RÉSULTAT COURANT	4 999	19	10 147	38	-5 148	-51
+ Produits exceptionnels (1)	400	1			400	
Produits exceptionnels	400	1			400	
- Impôt sur les bénéfices (IS)	810	3	280	1	530	189
Impôts sur les bénéfices	810	3	280	1	530	189
Total	-410	-2	-280	-1	-130	46
RÉSULTAT EXERCICE	4 589	17	9 867	37	-5 278	-53

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

LISTE DES IMMOBILISATIONS

0311 - 5 AG

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Calcul des amortissements à date du 31/12/2023				Transfert des amortissements à date du 31/12/2023							
N°	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée d'amort / Date de Cession	Amortissements					Valeur nette fin d'exercice	
					Taux	Mod	Antérieurs	De l'exercice	Cumulés		
21151000 Ens immobiliers indus (a,b,..)											
1	Terrain - 4 rue du cheval	b24/02/20	10 000			Na	E	E	E		10 000
	Cumul du compte	21151000	10 000				E	E	E		10 000
	(hors cessions)		10 000				E	E	E		10 000
21152000 Terrain bati - cours pierre di											
1	Terrain - cours pierre didi	04/02/20	4 000			Na	E	E	E		4 000
	Cumul du compte	21152000	4 000				E	E	E		4 000
	(hors cessions)		4 000				E	E	E		4 000
21153000 Terrain bati - cote jacquemart											
1	Terrain - cote jacquemart	23/12/19	5 000			Na	E	E	E		5 000
	Cumul du compte	21153000	5 000				E	E	E		5 000
	(hors cessions)		5 000				E	E	E		5 000
21154000 Terrain bati - rue charles mos											
1	Terrain - rue charles mos	11/05/20	5 000			Na	E	E	E		5 000
	Cumul du compte	21154000	5 000				E	E	E		5 000
	(hors cessions)		5 000				E	E	E		5 000
21311000 Ens immobiliers Industriels											
1	Construction - 4 rue du c	24/02/20	83 000	25	4	Lin	E	9 471 E	3 320 E	12 791	70 209
	Cumul du compte	21311000	83 000				E	9 471 E	3 320 E	12 791	70 209
	(hors cessions)		83 000				E	9 471 E	3 320 E	12 791	70 209
21312000 Batiment - cours pierre didier											
1	Construction - cours pierr	04/02/20	36 000	25	4	Lin	E	4 188 E	1 440 E	5 628	30 372
	Cumul du compte	21312000	36 000				E	4 188 E	1 440 E	5 628	30 372
	(hors cessions)		36 000				E	4 188 E	1 440 E	5 628	30 372
21313000 Batiment - cote jacquemart											
1	Construction - cote jacqu	23/12/19	45 000	25	4	Lin	E	5 440 E	1 800 E	7 240	37 760
	Cumul du compte	21313000	45 000				E	5 440 E	1 800 E	7 240	37 760
	(hors cessions)		45 000				E	5 440 E	1 800 E	7 240	37 760
21314000 Batiment - rue charles mossant											
1	Construction - rue charles	11/05/20	42 300	25	4	Lin	E	4 465 E	1 692 E	6 157	36 143
	Cumul du compte	21314000	42 300				E	4 465 E	1 692 E	6 157	36 143
	(hors cessions)		42 300				E	4 465 E	1 692 E	6 157	36 143

LISTE DES IMMOBILISATIONS

0311 - 5 AG

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

N°	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée d'amort / Date de Cession	Taux	Mod	Amortissements	De l'exercice	Cumulés	Valeur nette fin d'exercice
21841000 Mobilier - rue du cheval blanc										
1	Mobilier - 4 rue du cheval	24/02/20	7 000	6	17	Lin E	3 328 E	1 167 E	4 495	2 505
Cumul du compte			21841000			E	3 328 E	1 167 E	4 495	2 505
(hors cessions)			7 000			E	3 328 E	1 167 E	4 495	2 505
21844000 Mobilier - rue charles mossant										
1	Mobilier - rue charles mos	11/05/20	700	6	17	Lin E	308 E	117 E	425	275
Cumul du compte			21844000			E	308 E	117 E	425	275
(hors cessions)			700			E	308 E	117 E	425	275
CUMUL TOUS COMPTES										
			Valeur d'acquisition			antérieurs	Amortissements de l'exercice		cumulés	Valeur nette fin d'exercice
			238 000		E	27 200	E	9 535	E	36 736
					D		D		D	201 264
(hors cessions)			238 000		E	27 200	E	9 535	E	36 736
					D		D		D	201 264

SIMULATION DES AMORTISSEMENTS

0311 - 5 AG

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Calcul des amortissements à date du 31/12/2023

Transfert des amortissements à date du 31/12/2023

N°	Date à amortir	Désignation Taux	Durée	Val. à amort V.N.C. début	2023	2024	2025	2026	2027	2028
21311000				Ens immobiliers industriels						
1	Construction - 4 rue du cheval blanc			83 000,00 E	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00
	24/02/20	4	25 Linéaire	73 528,78						
	Cumul du compte			83 000,00 E 73 528,78	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00 E	3 320,00
21312000				Batiment - cours pierre didier						
1	Construction - cours pierre didier			36 000,00 E	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00
	04/02/20	4	25 Linéaire	31 812,00						
	Cumul du compte			36 000,00 E 31 812,00	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00 E	1 440,00
21313000				Batiment - cote jacquemart						
1	Construction - cote jacquemart			45 000,00 E	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00
	23/12/19	4	25 Linéaire	39 560,00						
	Cumul du compte			45 000,00 E 39 560,00	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00 E	1 800,00
21314000				Batiment - rue charles mossant						
1	Construction - rue charles mossant			42 300,00 E	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00
	11/05/20	4	25 Linéaire	37 835,00						
	Cumul du compte			42 300,00 E 37 835,00	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00 E	1 692,00
21841000				Mobilier - rue du cheval blanc						
1	Mobilier - 4 rue du cheval blanc			7 000,00 E	1 166,67 E	1 166,67 E	1 166,67 E	171,74		
	24/02/20	16,6667	6 Linéaire	3 671,75						
	Cumul du compte			7 000,00 E 3 671,75	1 166,67 E	1 166,67 E	1 166,67 E	171,74		
21844000				Mobilier - rue charles mossant						
1	Mobilier - rue charles mossant			700,00 E	116,67 E	116,67 E	116,67 E	42,11		
	11/05/20	16,6667	6 Linéaire	392,12						
	Cumul du compte			700,00 E 392,12	116,67 E	116,67 E	116,67 E	42,11		
CUMUL TOUS COMPTES				Val. à amort V.N.C. début	2023	2024	2025	2026	2027	2028
				214 000,00 E 186 799,65	9 535,34 E	9 535,34 E	9 535,34 E	8 465,85 E	8 252,00 E	8 252,00

IMPRIMES FISCAUX

Exercice ouvert le	01/01/23	et clos le	31/12/23	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au forfait, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
5 AG 1485 Quartier Sandon Les grandes terres 26320 ST MARCEL LES VALENCE	
SIRET 8 7 9 9 9 5 2 5 6 0 0 0 1 0	Mé : alexandre.gerin@hotmail.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
	SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	LOCATION DE TERRAINS ET AUTRES BIENS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	5 399	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assujettis imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 septies-0 A	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de reconstruction de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs	
Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies	Zone de développement prioritaire, art. 44 septuagies		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CECIDACA (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre		
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse	N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-4-2 du CGI), cocher la case ci-contre		
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse	N°
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer la désignation, l'état de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	Nom Adresse	Etat de résidence
	N°	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indiquer du logiciel utilisé	ISACOMPTA CONNECT
---	-----	---	-----	--------------------------------------	-------------------

Vous devez obligatoirement compléter le formulaire n° 2025-53 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des autres aspects fiscaux, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :	
INDIGO 19 rue Hector BERLIOZ 26300 BOURG-DE-PEAGE				
TA : 0966018582			TA :	
OGAOMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 24/04/24 Lieu : ST MARCEL LES VALENCE	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Gérant	
			Qualité et nom du signataire : GERIN Alexandre	
			Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :				

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b								
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c										
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d										
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e										
						f										
						g										
						h										
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i										
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j										
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)										
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sù de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaits de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.											
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en tant que propriétaire ou en coassocié	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :											
					à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6							
1			2		3		4		5		6		7		8	
GERIN Alexandre 54 rue Jacquemart 26100 ROMANS-SUR-ISERE			334													
GERIN LEBRAS Annie Lucette 1485 Quartier Sandon 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE			333													
GERIN Max Laurent Jean 1485 Quartier Sandon 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE			333													
K DIVERS																
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION																
REMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19%											
							0%		15%		19%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)					MVLTL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
					MVLTL imputée sur les PVLTL de l'exercice											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)					MVLTL réalisée au cours de l'exercice											
					MVLTL restant à reporter											
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)																
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*06

Désignation de l'entreprise		5 AG		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		1485 Quartier Sandon Les grandes terres		26320 ST MARCEL LES VALENCE			
SIRET		8 7 9 9 9 5 2 5 6 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 3			
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012		
		{	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *			028	238 000	030	36 736
	Immobilisations financières * (1)			040		042	
	Total I (5)			044	238 000	048	36 736
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
		Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066	
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070		
			Autres* (3)	072	171	074	171
	Valeurs mobilières de placement			080	082		
	Disponibilités			084	5 434	086	5 434
	Charges constatées d'avance *			092		094	
	Total II			096	5 605	098	5 605
	Total général (I + II)			110	243 605	112	36 736
PASSIF				Exercice N NET			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 000		
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (1)	{	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131		132		
	Report à nouveau			134	1 588		
	Résultat de l'exercice			136	4 589		
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142	7 178		
Provisions pour risques et charges			Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	42 751		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	2 443		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		172	810	
	Comptes courants d'associés			173	153 688		
	Autres dettes			175			
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176	199 692			
Total général (I + II + III)				180	206 869		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	38 905	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations liées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 5 AG

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de FIR

018

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *				210	
Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	
		services *		217	
Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					218 26 679
Production immobilisée*					222
Subventions d'exploitation reçues					224
Autres produits					226
					230
Total des produits d'exploitation hors TVA (II)					232 26 679

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234
Variation de stocks (marchandises)*					236
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240
Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242 8 866
Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243		320	244 2 813
Rémunérations du personnel*					250
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, I-2°, al.3 du CGI)		255			254 9 535
Dotations aux provisions					256
Autres charges {					262
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation (III)					264 21 214

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)	294 466
Produits exceptionnels (IV)					290 400
Charges exceptionnelles (VI) {					300
		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 207 octies)	347		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306 810

2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)

					310 4 589
--	--	--	--	--	-----------

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

312

4 589

314

Régime d'intégration

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles*				322	
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324	810
Dons*, dont intérêts excédentaires des opco-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

Deductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Entreprises nouvelles (44 series)	986		ZFU -TE (44 octies A)	987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 series A)	989	
ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138	
Bassins d'emploi à subventionner (44 duodecies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344	
ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
BUD (44 sexdecies)	992				
Créance due au titre du report en arrière du déficit				346	350
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)				655	
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643	
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645	
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647	
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648	
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641	
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990	
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1

Déficit col. 2

352

5 399

354

Déficit de l'exercice reporté en arrière *

356

Déficits antérieurs reportables : *

dont imputés sur le résultat :

360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

23/32

Déficit col.2

370

5 399

372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 5 AG

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	24 000	422		424		426	24 000				
	Constructions	430	206 300	432		434		436	206 300				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	7 700	472		474		476	7 700				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	238 000	492		494		496	238 000				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	23 564	522	8 252	524		526	31 816		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	3 636	562	1 283	564		566	4 919		
TOTAL		570	27 200	572	9 535	574		576	36 736		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est modifié, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

IMMOBILISATION	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596		585	597	599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 5 AG

Néant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	
Total des déficits restant à reporter			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n°

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : 5 AG		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			

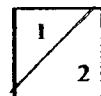
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

SIREN

8 7 9 9 9 5 2 5 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

5 AG

ADRESSE (voie)

1485 Quartier Sandon Les grandes terres

CODE POSTAL

26320

VILLE

ST MARCEL LES VALENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GERIN Prénom(s) Alexandre
Nom marital % de détention 33,4000 Nb de parts ou actions 334,00
Naissance : Date 06/06/1961 N° Département 26 Commune BOURG-DE-PEAGE Pays France
Adresse : N° 54 Voie rue Jacquemart
Code Postal 26100 Commune ROMANS-SUR-ISERE Pays France

Titre (2) MME Nom patronymique LEBRAS Prénom(s) Annie Lucette
Nom marital GERIN % de détention 33,3000 Nb de parts ou actions 333,00
Naissance : Date 19/01/1939 N° Département 26 Commune TAIN-L'HERMITAGE Pays France
Adresse : N° 1485 Voie Quartier Sandon
Code Postal 26320 Commune SAINT-MARCEL-LES-VALENCE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire (art. 38
de l'annexe III au CGI)

(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

SIREN

8 7 9 9 9 5 2 5 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

5 AG

ADRESSE (voie)

1485 Quartier Sandon Les grandes terres

CODE POSTAL

26320

VILLE

ST MARCEL LES VALENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GERIN Prénom(s) Max Laurent Jean
Nom marital % de détention 33,3000 Nb de parts ou actions 333,00
Naissance : Date 16/10/1933 N° Département 26 Commune SAINT-MARTIN-EN-VERCOR Pays France
Adresse : N° 1485 Voie Quartier Sandon
Code Postal 26320 Commune SAINT-MARCEL-LES-VALENCE Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SIREN 8 7 9 9 9 5 2 5 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 5 AG

ADRESSE (voie) 1485 Quartier Sandon Les grandes terres

CODE POSTAL 26320

VILLE ST MARCEL LES VALENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033.

Désignation de l'entreprise 5 AG
Numéro de siret 87999525600010

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt EMPRUNT CM 50 000 € - 1	33
OD Clôture Emprunt EMPRUNT CM 50 000 € - 1	10
Facture à recevoir FNP honoraires 2023 INDIGO	796
Total des charges à payer	839

Désignation de l'entreprise 5 AG

Numéro de siret 87999525600010

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise 5 AG

Numéro de siret 87999525600010

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-BZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	87999525600010	6820B
5 AG 1485 Quartier Sandon Les grandes terres 26320 ST MARCEL LES VALENCE	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	5 399
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 € x durée de l'exercice (en mois/12)	42 500
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	5 399
k	Dont plus value nette à long terme	
Total lignes h à k		5 399
l	BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 25,00 % (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

5 AG

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00 euros
Siège social : Les Grandes Terres, 1485 quartier Sandon,
26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE

879 995 256 RCS ROMANS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre
Le 10 avril,
A 18 heures,

Les associés de la société 5 AG, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, divisé en 1 000 parts de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- **Monsieur GERIN Alexandre**
Propriétaire de 334 parts sociales,
- **Madame GERIN Annie**
Propriétaire de 333 parts sociales,
- **Monsieur GERIN Max**
Propriétaire 333 parts sociales,

Les associés présents ou représentés disposent ensemble de 1 000 parts sur les 1 000 parts formant le capital de la société.

Monsieur GERIN Alexandre préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble plus de la moitié des parts sociales. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose et met à la disposition des associés les documents suivants :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que tous les documents prévus par réglementation et les statuts ont bien été adressés aux associés avec la convocation.

Ils ont été tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 4 589.39 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice :4 589.39 euros
Affecté en totalité au compte "Report à nouveau créditeur"

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que, s'agissant du premier exercice 'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.

GERIN Alexandre

GERIN Annie

GERIN Max

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Gerin', written over a horizontal line.

5 AG

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00 euros
Siège social : Les Grandes Terres, 1485 quartier Sandon,
26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE

879 995 256 RCS ROMANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 AVRIL 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 4 589.39 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice :4 589.39 euros
Affecté en totalité au compte "Report à nouveau créditeur"

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que, s'agissant du premier exercice 'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 avril 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

